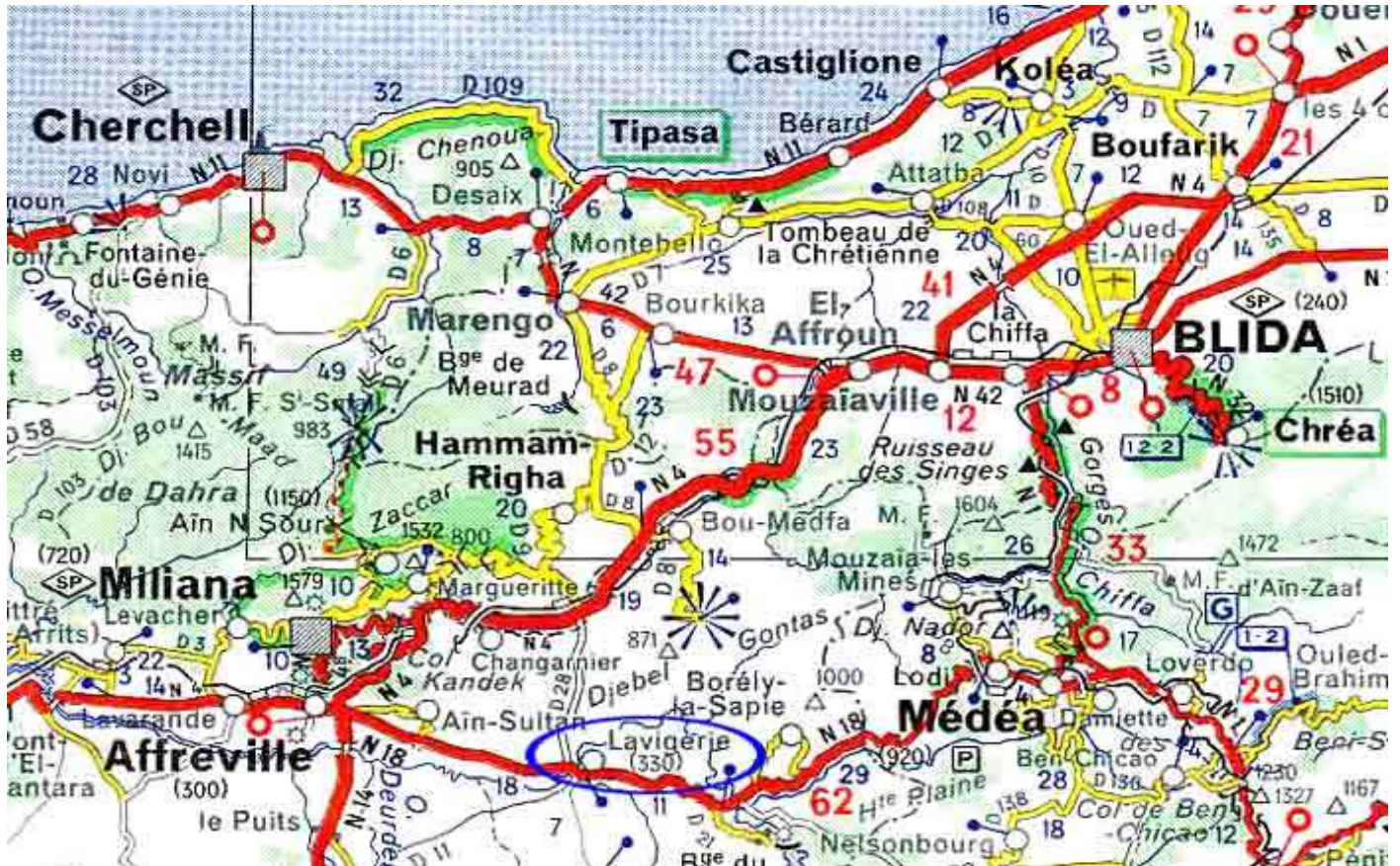


LAVIGERIE

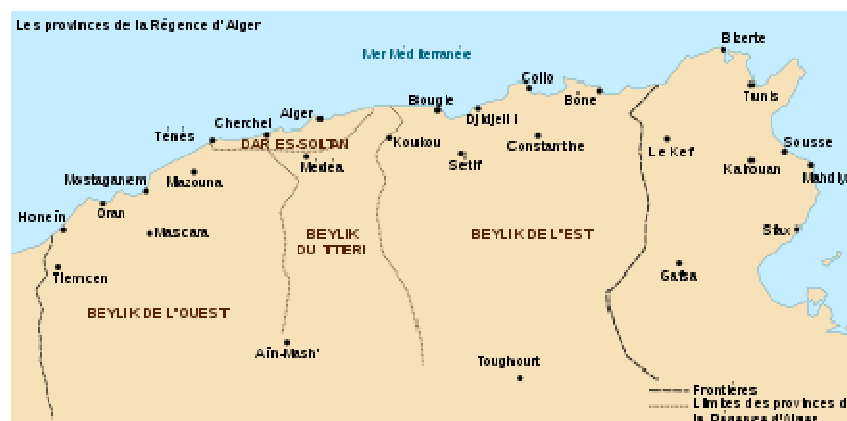
A 310 mètres d'altitude, cette localité est située entre AFFREVILLE (17 km) et MEDEA (40 km) sur la RN 18. Elle est distante de 110 Km, au Sud-ouest, d'ALGER



Climat méditerranéen avec été chaud.

Période Turque 1515 – 1830

Sous la domination turque, un fonctionnaire de l'odjak en résidence à MILIANA et dépendant de l'Agha des Arabes à Alger, était investi du titre de Caïd-el-Djendel. Il « *était chargé de recueillir les impôts et avait en outre à parcourir le pays des Belal de la montagne et à faire payer toutes les tribus kabyles (berbères) des environs de Miliana* ». Pour mener sa tâche à bien, il disposait tous les six mois de dix tentes turques et de cinquante cavaliers, que lui amenait d'Alger le khalifat du bey d'Oran quand il revenait chaque semestre de porter au beylik les redevances qui lui étaient dues.



Après la prise d'Alger, dès que nous commençâmes à porter nos armes en dehors de la Mitidja, nous entrâmes en contact avec le DJENDEL. C'est ainsi que le lendemain de l'occupation de MILIANA, le 12 juin 1840, le maréchal VALEE, après avoir refoulé les contingents indigènes qui cherchaient à entraver sa marche, vint camper sur le marché de la tribu à l'Arba du DJENDEL, avant de gagner le plateau des OUAMRI et d'aller ravitailler MEDEA. C'est aussi avec l'intention de suivre le même itinéraire que quelques jours après, le 24 juin, le colonel CHANGARNIER vient à son tour dresser son camp au même endroit. L'année suivante, c'est cette fois le général BARAGUEY-D'HILLIERS, qui opérant dans les mêmes parages, vient s'installer à proximité du même marché. Enfin, en 1842, le général CHANGARNIER voit arriver le 16 juin à son camp du BOU-ROUMI, BAGDADI ben Cherifa qui lui apporte la soumission de la plupart des tribus du Haut Chélif.



Sylvain VALEE (1773/1846)



Achille BARAGUEY-D'HILLIERS (1795/1878)



Nicolas CHANGARNIER (1793/1877)

Les plaines du CHELIF : Sur une carte générale apparaît un long sillon entre la chaîne littorale du Dahra et le gros massif de l'Ouarsenis ; mais dans le détail la plaine se divise en quatre parties, qui sont d'Est en Ouest la plaine d'AFFREVILLE ou DJENDEL, la plaine des ATTAFS, la plaine d'ORLEANSVILLE, la plaine de la MINA ou de RELIZANE : au total quelques 220 000 hectares.

Malgré l'intérêt qu'avaient Alger et Oran à pouvoir librement communiquer par l'intérieur, la vallée du Chélif, de même que la vallée du Sahel, ne fut que tardivement et incomplètement occupée par la colonisation. Deux causes provoquèrent ce retard : d'une part l'insoumission de l'Ouarsenis et du Dahra ; d'autre part, l'insalubrité de la vallée même, étroit couloir étouffé par les deux masses montagneuses du Nord et du Sud.



Plaine du CHELIF

MILIANA, point stratégique dominant la vallée ; fut peuplée en 1840, AFFREVILLE en 1848 et AÏN-SULTAN en 1854.

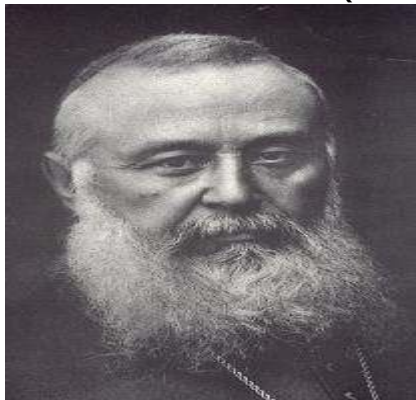
C'est en 1871 que le chemin de fer relia Oran à Alger ; le tronçon de Relizane à Affreville (176 km) avait été inauguré l'année précédente, d'Affreville et Bou-Medfa, les 29 derniers kilomètres furent inaugurés le 1^{er} mai 1871.

Ancienne commune mixte du département d'Alger en activité en 1876 et qui regroupait à l'époque les douars DJENDEL, OULED-TELBENT, BENI-FATHEM, GHRIB, la tribu des MATEMATA et le Camp-des-Chênes. Promue commune régie par la loi de 1884 en vertu du décret du 28 juin 1956. C'est une région à vocation agricole.

Un décret de délimitation et de répartition en date du 11 avril 1886, a fixé la superficie de la tribu du DJENDEL, devenu douar du DJENDEL à 22 272 hectares, 49 a et 30 ca. Mais elle a été réduite par la fondation du centre de LAVIGERIE. Dès la création, en 1880, de la Commune mixte, il avait été question de fonder un centre agricole à l'ARBA du DJENDEL. Ce projet n'eut pas de suite immédiate. Un caravansérail existait en ce point. Il fut utilisé par les services administratifs et un hameau industriel fut créé aux abords sous le nom de DJENDEL. La superficie ainsi occupée était de 36 hectares 27 ares 20 centiares.

Le projet de création d'un Centre agricole fut repris en 1890. L'enquête poursuivie amena d'abord la publication d'un arrêté d'expropriation en date du 1^{er} août 1891 portant sur les terrains détenus par les indigènes des OULAD-ALI, des MEHARZA et des OULAD-EL-ABBES du douar commune de DJENDEL. Le peuplement du nouveau centre qui reçut alors le nom de **LAVIGERIE**, s'effectua en 1894. Sa superficie se trouva accrue de 1 266 ha, 1a, 70 ca qui vinrent s'ajouter au 36 ha, 27a, 20 ca du hameau primitif.

Le nom de LAVIGERIE pour honorer la mémoire du Cardinal (nommé en 1882), ancien archevêque d'Alger.



Charles Martial Allemand LAVIGERIE (1825-1892)

Prêtre catholique ordonné en 1849. - Evêque de Nancy en 1863, archevêque d'Alger en 1866, cardinal en 1882 puis archevêque de Carthage et primat d'Afrique en 1884. - Fondateur des Pères Blancs. - Enseigna l'histoire de l'Église à la Sorbonne (1854-1860)

LAVIGERIE joue un rôle important de négociateur dans la crise de 1880 consécutive aux décrets sur les congrégations religieuses, et dans le conflit scolaire de 1883. Sur ordre secret de LEON XIII, il doit s'exposer personnellement en portant en 1890 le retentissant « *toast d'Alger* », destiné à obtenir le ralliement des catholiques français à la République.



Le fameux « *toast d'Alger* » :

Les pères blancs

« Quand la volonté d'un peuple s'est légalement affirmée, quand la forme d'un gouvernement n'a rien de contraire aux principes qui seuls peuvent faire vivre les nations chrétiennes et civilisées ; quand, pour tenter d'arracher son pays aux abîmes qui les menacent, il faut l'adhésion à cette forme de gouvernement, le moment vient de déclarer, enfin, l'épreuve faite et de sacrifier tout ce que la conscience et l'honneur ordonnent à chacun de nous de sacrifier pour le salut de la religion et de la patrie. C'est ce que j'enseigne autour de moi. Et ce que je souhaite voir enseigner en France par tout notre clergé et, en parlant ainsi, je suis certain de n'être désavoué par aucune voix autorisée ».

Charles Martial Allemand LAVIGERIE, fils d'un Receveur des Douanes, manifesta dès l'âge de treize ans son désir de devenir prêtre. Après avoir été au Petit Séminaire de Lassore, il entre en 1845 au Grand Séminaire de Saint Sulpice à Paris où il publie un lexique français-grec.

Ordonné prêtre en 1849, il prépare à l'Ecole des Carmes un doctorat es lettres. Il est alors nommé professeur d'histoire ecclésiastique à la Sorbonne, il y restera pendant six ans. Cette activité purement intellectuelle le déprime, il aspire à œuvrer socialement. Son confesseur, le Père de Ravignon, lui parle en 1856 de l'œuvre des Ecoles d'Orient qui a vu le jour après la guerre de Crimée et les massacres de chrétiens en Syrie. Il en devient rapidement le directeur.

Quêtant personnellement dans toute la France, il récolte 2 136 000 francs or qu'il porte lui même au Levant le 30 septembre 1860 prenant pour la première fois contact avec le monde musulman. De ce voyage au Liban et en Syrie, il retient deux aspects du peuple arabe : son aspect sanguinaire, mais aussi son aspect hospitalier. Pie IX approuve son action et facilite sa mission en le nommant consultant à la Propagande pour les rites orientaux.



Portrait du cardinal Lavigerie par Léon BONNAT en 1888

Cette nomination ne le satisfait point, car son rôle à l'auditorat de la Rote est trop administratif. Finalement Rome et Paris s'entendent pour le nommer évêque de Nancy. Ses armes épiscopales parlent d'elles-mêmes : Un pélican qui nourrit ses petits, symbole de la charité.

Très actif dans son nouveau diocèse, il relève en particulier le niveau d'études du personnel enseignant catholique. Puis brusquement, le 13 novembre 1866, il reçoit du maréchal MAC-MAHON, gouverneur général de l'Algérie, la proposition d'être archevêque d'Alger en remplacement de Mgr PAVY, décédé. Il accepte avec enthousiasme, car il veut devenir missionnaire.

Napoléon III qui connaît le caractère de LAVIGERIE n'approuve point le choix du maréchal et propose le poste vacant de Lyon, siège honorifique où le chapeau de cardinal est assuré. Mais il s'oppose au refus énergique de l'évêque de Nancy qui ira à Alger envers et contre tous, ce serait un affront de lui refuser ce poste, déclare-t-il à l'empereur.



MAC-MAHON (1808/1893)



NAPOLEON III (1808/1873)

Il est enthousiasmé par ce champ immense s'ouvrant devant lui et veut être le continuateur de l'Eglise africaine de saint Cyprien et de saint Augustin. Décelant chez les Kabyles une différence nette avec le peuple arabe, il y crée en septembre 1867 cinq dispensaires qu'il confie à des religieuses en leur demandant de s'abstenir de tout prosélytisme. Il rend obligatoire l'étude de la langue arabe dans le Grand Séminaire d'Alger et s'élève contre l'idée napoléonienne du "Royaume arabe".

Le 1^{er} septembre 1868 à la suite d'une épidémie de choléra et d'une famine ayant fait 100 000 victimes dans le

seul diocèse d'Alger en six mois, il part quêter pour les familles éprouvées, en France, en Europe et même jusqu'en Amérique du Nord. Il crée des orphelinats restant dans la droite ligne de l'Œuvre d'Orient. MAC-MAHON est inquiet, il le trouve envahissant. Napoléon III lui écrit:

« Commencez par moraliser les 200 000 colons catholiques avant de vous pencher vers le peuple algérien ».

LAVIGERIE réagit, il se rend à Biarritz auprès de l'Empereur et obtient l'autorisation de garder ses orphelins. Puis il court à Rome et demande à Pie IX l'autorisation de créer un séminaire de prêtres missionnaires et le 1^{er} septembre 1868, cet établissement ouvre ses portes. Ce sont en fait des moines agriculteurs, l'un d'eux, Félix CHARME restera toujours un collaborateur intime de l'archevêque.

En septembre 1869, ce sont huit jeunes filles originaires de Bretagne qui seront les premières sœurs cultivatrices dans la maison Saint Charles près d'Alger.

Le concile du Vatican, en 1870, le verra très peu. La guerre franco-allemande, qui va entraîner des insurrections en Algérie et les événements de la Commune, désespèrent LAVIGERIE qui veut démissionner de nouveau. Dans son désarroi, il se présente comme candidat à la députation dans les Landes lors des élections pour l'Assemblée Nationale, il échoue, mais écrit au comte de Chambord, le prétendant au trône de France, une lettre ouverte pour le supplier de revenir dans son pays.

Finalement le prélat poursuit son œuvre : 115 orphelins sur les 122 qui avaient demandé le baptême reviennent à l'établissement de Maison-Carrée, d'autre part, des jeunes Français arrivent au séminaire missionnaire. Ce seront les premiers "Pères Blancs". De même, de futures Sœurs Blanches se présentent au monastère Saint Charles à Kouba près d'Alger.



Sœurs Blanches

LAVIGERIE souhaite voir l'Algérie se peupler. Il demande des colons pour la Kabylie qu'il affectionne particulièrement. Il construit aussi un grand sanctuaire sur la colline Saint Eugène à Alger, ce sera la basilique Notre-Dame d'Afrique qu'il inaugure le 2 juillet 1872. Il fonde avec ses orphelins les premiers villages d'arabes chrétiens, le plus connu étant Saint Cyprien de Tijkyl, et obtient leurs naturalisations en qualité de français.



Statue de Charles LAVIGERIE au pied de Notre Dame d'Afrique à ALGER.

[L'imposante statue en bronze du Cardinal de LAVIGERIE, qui accueillait les pèlerins à l'entrée de la Basilique, a été vandalisée. C'est en effet le bras droit entier élevé vers les cieux et dont la main tenait la croix Latine, qui a été sectionnée par des fanatiques religieux].

Affaibli par des crises rhumatismales, il veut accélérer son œuvre et établit les Constitutions de la Société des Missionnaires d'Afrique nommant, à sa tête, lors d'un chapitre, le père DEGUERRY en août 1874. Il installe les premières Sœurs Blanches dans un hôpital, *Bit Alah*, qu'il construit aux ATTAFS pour soigner toute la population aux alentours.



SAINT-CYRIL-DES-ATTAFS. - L'Hôpital Elisabeth.



L'Orphelinat

C'est alors qu'il envoie des Pères Blancs dans le Sahara. Les trois premiers à être martyrisés le seront au Soudan. Mais toutes ces créations coûtent beaucoup d'argent et le gouvernement français réduit les crédits alloués au diocèse d'Alger. Il avertit ses Pères Blancs qu'il va être obligé de tout abandonner, mais Pie IX, peu de temps avant sa mort lui ordonne de poursuivre.

C'est alors qu'un nouveau champ d'action va s'ouvrir devant lui : la Tunisie. Avec l'autorisation du vicaire apostolique de la Régence, le capucin italien Mgr SUTTER. Il installe deux Pères Blancs sur la colline de Carthage, achète des terres dès 1876, y vient lui-même en 1877, avec de grands projets malgré une certaine animosité du clergé italien local. Dans le même esprit, il envoie les Pères Blancs prendre possession du sanctuaire de Sainte Anne à Jérusalem, paroisse française depuis 1857, mais occupée, par des capucins italiens.

Le nouveau pape Léon XIII le soutient sur ces deux objectifs et pousse LAVIGERIE à envoyer ses missionnaires dans le centre de l'Afrique. Au cours d'un séjour de quatre mois en Tunisie, il apprend que le Pape l'a promu cardinal au consistoire du 19 mars 1881.

La Convention du 12 mai 1881, consacrant la présence française en Tunisie, décide le Saint Siècle à le nommer le 26 juin administrateur du vicariat apostolique de Tunis en remplacement de Mgr SUTTER qui partira en bons termes avec son successeur. LAVIGERIE veut ressusciter la Carthage chrétienne antique et veut bâtir une cathédrale, créer des paroisses, un hôpital et un collège. Dans ce but, il organise, en août 1881, une quête nationale en France et se fait interlocuteur privilégié auprès de GAMBETTA pour tout ce qui concerne la Régence. Il charge un Père Blanc, le Père DELATTRE de mener activement des fouilles archéologiques sur le territoire de Carthage. Il se rend populaire auprès des Tunisiens en intervenant en leur faveur auprès de l'administration militaire d'occupation.

Dans le même temps, les Grands Lacs, le Tanganyika, l'Ouganda sont parcourus par ses missionnaires qui évangélisent non sans difficulté, car le roi MWANGA qui dirige cette dernière région massacre en 1886 prêtres et néophytes chrétiens. En octobre 1883, il crée en Tunisie, près de Carthage, un vignoble au lieu dit la Marsa. C'est là qu'il fait édifier sur une colline proche, un palais épiscopal. Léon XIII érige, en octobre 1884, Carthage en église métropolitaine. C'est ainsi que le cardinal réunira sous sa houlette paternelle, Français, Italiens et Maltais chrétiens, aplanissant tous les obstacles.

Dans toute l'Afrique, il recueille des enfants noirs esclaves qu'il rachète aux marchands, créant des établissements dont le principal sera à Malte. S'impliquant ainsi de plus en plus dans la lutte anti esclavagiste, il soutient le pape qui dénonce officiellement en 1888 dans une lettre à l'épiscopat brésilien, cette traite humaine. A Paris, Londres, Bruxelles, Rome, LAVIGERIE entreprend une véritable croisade, fonde une société anti esclavagiste.

A Biskra, aux portes du Sahara, où il séjourne, fuyant le milieu laïc d'Alger, il a le plaisir d'apprendre qu'une conférence officielle après l'échec de celle de Lugano s'est réunie à Bruxelles et a décidé de supprimer l'esclavage dans le monde africain. Poursuivant son œuvre en Tunisie, il inaugure en 1890 la cathédrale primatiale de Carthage et réunit, à cette occasion, un concile où il exalte cette Afrique chrétienne ressuscitée. En mai 1890, il pose la première pierre de la pro-cathédrale de Tunis en même temps qu'il apprend que le bey a, par décret, supprimé l'esclavage dans son pays. Le roi MWANGA promet, lui aussi, la fin de la traite.

En cette même année 1890, il allait accomplir son dernier acte politique en portant lors d'une réception à l'amirauté d'Alger un toast à la République Française avec l'appui tacite de Léon XIII, signant par ce geste, la

réconciliation de l'Eglise catholique avec le nouveau régime français. Moins heureux, il renoncera à la création de frères pionniers au sein de sa société missionnaire, des moines soldats qui devaient participer avec l'armée française à une expédition dans le Touat, ces "*nouveaux templiers*" ayant effrayé le gouvernement.

Le 26 novembre 1892, LAVIGERIE s'éteignait à Alger. Sa dépouille ramenée à Tunis sur un navire de guerre fut honorée par de grandes cérémonies présidées par Jules CAMBON, Gouverneur général. Inhumé dans la crypte de la cathédrale de Carthage, d'où il fut retiré en 1964 après les accords entre le Vatican et la Tunisie indépendante, plaçant cet "*immeuble religieux*" sous le contrôle du gouvernement tunisien. Son cercueil repose maintenant dans la maison généralice des Pères Blancs à Rome.



Cathédrale Saint-Louis de CARTHAGE



Monument Funéraire de LAVIGERIE qui avait été érigé à Carthage.

Ce monument sans les statues se trouve actuellement à Rome à la Maison Généralice.

COMMUNE MIXTE de DJENDEL



Commune mixte créée par arrêté gouvernemental du 25 août 1880 (territoires distraits des communes indigènes de MILIANA et de MEDEA). Chef-lieu : LAVIGERIE (DJENDEL). Elle est supprimée par arrêté du 23 octobre 1956.

Sa composition :

-**AMOURA** : Centre de colonisation projeté dès 1862, qui prend le nom de DILFUSVILLE par décret du 21 février 1889.

-**DJENDEL** (Territoire) : Territoire de tribu délimité par décret du 11 avril 1866 et constitué en un seul douar, dans le cercle de Miliana. Le douar est rattaché à la commune mixte du DJENDEL lors de sa constitution en 1880. La fraction des Ouled AMRAN est réunie à la commune de plein exercice d'AÏN-SULTAN par arrêté du gouverneur général du 14 avril 1888. Le douar est divisé entre les communes de LAVIGERIE et de DOLFUSSVILLE, créées par arrêté du 23 octobre 1956.

-**GHRIBS** : Territoire de tribu délimité par décret du 15 janvier 1868 et constitué en un seul douar, dans le cercle de MEDEA. Le douar est rattaché à la commune mixte du DJENDEL (25 août 1880). Il est intégré à la commune de DOLFUSSVILLE constituée par arrêté du 23 octobre 1956, dans le département d'Orléansville.

-**LAVIGERIE** : Le centre de population agricole de DJENDEL est créé en 1891 (expropriation de terrains par arrêté du 1er août) et prend le nom de LAVIGERIE par décision du gouverneur général du 7 février 1893. Cette dénomination est officialisée par décret du 28 décembre 1915. Le centre est érigé en commune par arrêté du 23 octobre 1956, dans le département d'Orléansville.



-OUAMRI : Territoire de tribu délimité et constitué en un seul douar par décret du 26 juin 1867, dans le cercle de MEDEA. Il est rattaché à la seconde commune mixte de BERROUAGHIA lors de sa constitution par arrêté du 25 août 1880. Une partie est intégrée à la commune de plein exercice de LODI (19 janvier 1887), l'autre à la commune mixte du DJENDEL (21 février 1889). La seconde partie est finalement intégrée à la commune de plein exercice de BORELY-LA-SAPIE par arrêté du 14 février 1948.

-OUED-DJER : Douar issu du territoire de la tribu des SOUMATA délimité par décret du 5 décembre 1866 et constitué en deux douars : OUED-DJER et OUED-SEBT. Il est rattaché à la commune mixte de MEURAD, puis d'HAMMAM-RIGHA et du DJENDEL (1905). Une partie en est distraite par décret du 1er mars 1911 pour être intégrée à la commune de plein exercice de BOU-MEDFA. Il est érigé en commune par arrêté du 4 décembre 1956, dans le département d'Orléansville. Une section administrative spécialisée porte son nom.

-OUED-SEBT : Douar issu du territoire de la tribu des SOUMATA délimité par décret du 5 décembre 1866 et constitué en deux douars : OUED-DJER et OUED-SEBT. Il est rattaché à la commune mixte de MEURAD, puis à celle d'HAMMAM-RIGHA et du DJENDEL (1905). Il est érigé en commune par arrêté du 4 décembre 1956, dans le département d'Orléansville. Un centre de population nommé OUED-SEBT est créé par arrêté du 3 mai 1872, sans suite.

-OUED-TELBENET : Le territoire de la tribu des BENI-AHMED est délimité par décret du 27 octobre 1866 et constitué en un seul douar nommé OUED-TELBENET, dans le cercle de MILIANA. Le douar est rattaché à la commune mixte du DJENDEL par arrêté du 25 août 1880. Il est intégré à la commune de VOLTAIRE créée par arrêté du 23 octobre 1956.

-VOLTAIRE : Le centre de colonisation d'AÏN-LECHIAKH ou VOLTAIRE est créé par décision du 21 juillet 1900 dans la commune mixte du DJENDEL et réalisé quelques années plus tard (avant 1907). Il est érigé en commune par arrêté du 23 octobre 1956, dans le département d'Orléansville.

ARRONDISSEMENT DE MILIANA

Commune Mixte du Djendel

AVIS d'adjudication

Le VINGT DECEMBRE 1950, à 10 Heures.

dans le cadre des délibérations de la Commune Mixte du Djendel à LAVIGERIE, il sera procédé à la mise en ferme, par voie d'adjudication publique, au plus offrant et dernier enchérisseur et pour la période allant du 1^{er} Janvier 1951 au 31 Décembre 1953

DES DROITS A PERCEVOIR
sur les Marchés de la Commune Mixte du Djendel :

Marché d'Amourah	Mise à Prix :	400.000 FRS
Marché de Lavigerie	Mise à Prix :	250.000 FRS
Marché de Voltaire	Mise à Prix :	100.000 FRS
Marché Journalier du Barrage du Ghrib	Mise à Prix :	10.000 FRS

de la Taxe Communale à l'Abatage :

ABATTOIR D'AMOURAH	Mise à Prix :	25.000 frs
— DE LAVIGERIE	Mise à Prix :	20.000 frs
— DE Voltaire	Mise à Prix :	15.000 frs
DU BARRAGE DU GRIB	Mise à Prix :	2.000 frs

Les cahiers des charges sont déposés au Secrétariat de la Commune Mixte du Djendel à LAVIGERIE, où les intéressés pourront en prendre connaissance pendant les heures normales d'ouverture des bureaux.

LAVIGERIE le 1^{er} Décembre 1950.
L'Administrateur des Services Communaux d'Alger, Chef de Commune,
Signé : G. BENET.

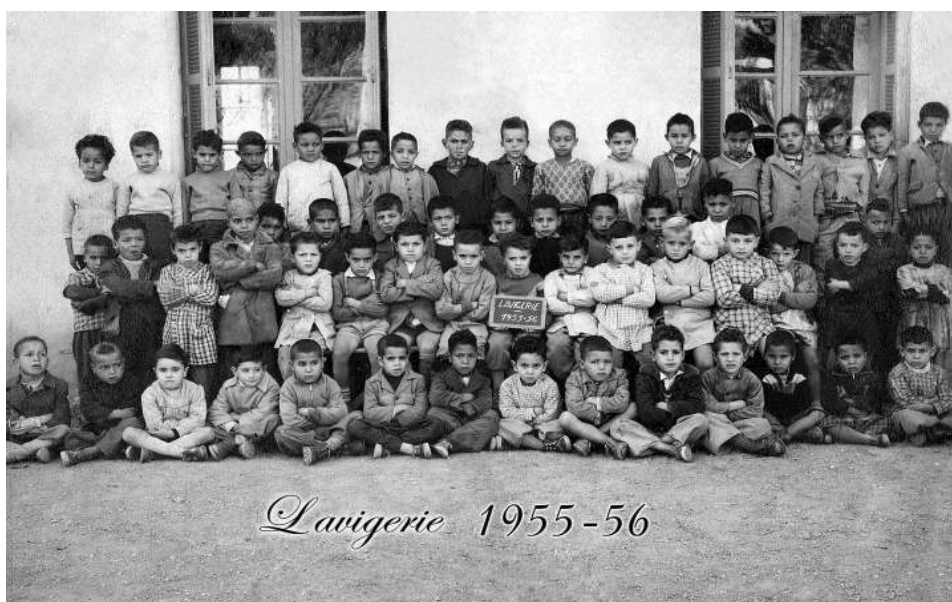
En 1899, un agrandissement du village de LAVIGERIE fut reconnu nécessaire. Il provoqua un nouvel arrêté d'expropriation en date du 31 mars de cette année, portant sur 316 ha 99a 30 ca. Le peuplement en fut décidé le 11 décembre suivant. Finalement la superficie de LAVIGERIE se trouva alors accrue, par suite de l'adjonction de parcelles d'autres origines, de 357 ha 40a 50 ca. Au total la superficie de ce centre agricole s'est trouvée être à la fin de 1899 de 1 659 ha, 69a et 40 ca.



DEMOGRAPHIE

Sources : GALLICA et DIARESSAADA

Année 1892 = 187 habitants dont 184 européens ;
Année 1902 = 500 habitants dont 461 européens ;
Année 1954 = 6 368 habitants dont 280 européens.



L'école



Cave coopérative de LAVIGERIE

ETAT-CIVIL

- Source ANOM -

NDLR : Beaucoup de registres font défauts.

SP = Sans profession

-1^{ère} naissance : (12/01/1881) de CUNY Emile (Père Cantonnier)

-1^{er} décès : (05/07/1881) de JOUBERT Jean (âgé de 10 mois, natif Hérault, père Cultivateur);

-1^{er} mariage : (16/11/1882) M.MIGUEL Salvador (*Fermier natif Algérie*) avec Mlle JUESAS Petra (*Ménagère native d'ESPAGNE*) ;



Les premiers DECES relevés :

- 1881 (17/07) BATIFORT Antoinette (8 mois, père Cultivateur). Témoins MM COSTE L (Régisseur) et CHALON A (Cultivateur) ;
1881 (12/12) CUNY née PERES Marie (21ans native Algérie). Témoins MM CUNY A et CASSARD Jean (Cultivateur) ;
1881 (31/12) LAMAIRE Auguste (47ans, Cantonnier). Témoins MM ANOUILLE J (débitant) et DABOT A (Domestique) ;
1882 (08/11) MALOSSENE Eugénie (6ans, père Cultivateur). Témoins MM DUNAND J (Cultivateur) et TERRY F (Commerçant) ;
1883 (04/01) JALABERT Baptiste (38ans, natif Hérault). Témoins MM. COSTE L (Régisseur) et ALLERT L (Contremaître) ;
1883 (20/10) DUPUY Augustine (23ans). Témoins MM. AROYER J (G-champêtre) et BILLIART L (Gendarme) ;
1883 (14/08) CHAUVIN Théophile (Journalier natif de la Drôme). Décédé à l'hôpital de MILIANA.
1883 (12/10) ODON Jacques (74ans, Cultivateur natif Drôme). Décédé à l'hôpital de TENIET-EL-HAAD ;
1883 (14/11) DUPUY Julie (8mois). Témoins MM VINCENT F (Maçon) et SAUVAGE J (Cultivateur) ;
1884 (02/01) RIAT Françoise (2ans). Témoins MM. ANOUILLE J (débitant) et CLEDE Marius (Cultivateur) ;
1884 (18/01) DUMAS Félix (36ans, natif Ardèche). Décédé à l'hôpital de BLIDA ;
1884 (14/03) AVANZINI Oudille (22jours-père Cultivateur). Témoins MM DOUAU G (ex militaire) et ILDEPHANTE (Employé) ;
1884 (26/06) DURIEU-DU-PRADEL Pauline (10mois, père Administrateur CM). Témoins MM DOUAU G (ex militaire) et ILDEPHANTE (Employé) ;
1884 (20/10) BETCH née KRETZ Sophie (50ans, native Alsace). Témoins MM DOUAU G (ex militaire) et SACRIPANTI C (Employé) ;
1885 (06/04) ROUX née PAGES Marie (28ans). Témoins MM. COSTE L (Directeur exploitation viticole) et BOUCHET J (Comptable) ;
1885 (21/08) VARAY Jean (9ans, natif de l'Ain). Témoins MM. DOUAU G (ex militaire) et SAMPUR J (Commerçant) ;
1886 (02/02) BOLEY M. Louise (4mois). Témoins MM. PROMPT J (Cultivateur) et Ben-Youcef ben Abdallah (Adjoint indigène) ;
1886 (20/03) SERPOLLIER Emile (19ans natif Seine). Témoins MM. COSTE L (Directeur exploitation viticole) et DOUAU G (ex militaire) ;
1886 (29/05) BOUCHET Picat (73ans, natif Pyrénées Orientales). Témoins MM. DOUAU G (ex militaire) et BURKHARDT G (Employé mairie) ;
1886 (30/09) MARTY Catherine (59ans native ?). Témoins MM. CHALVET J (Médecin) et BURKHARDT G (Employé mairie) ;
1886 (25/10) BOMONT Charles (36ans). Témoins MM. CHALVET J (Médecin) et BURKHARDT G (Employé mairie) ;
1886 (27/10) GAUTHIER Marie (23ans native Algérie). Témoins MM. CHALVET J (Médecin) et BURKHARDT G (Employé mairie) ;
1886 (27/10) ROUJOLS Marius (1 jour). Témoins MM. CHALVET J (Médecin) et BURKHARDT G (Employé mairie) ;



L'abbé LAMERAUD officiait en 1937.

Les **MARIAGES** relevés :

- 1884 (10/05) M. ROUX Jules (Cultivateur natif Hérault) avec Mlle PAGES Marie (SP native de l'Hérault) ;
1885 (05/02) M. BERNARD Siméon (Maçon natif Alpes Maritimes) avec Mlle BAFFERT Marie (SP native de Marseille) ;
1885 (11/04) M. GAUTIER Pierre (Employé natif d'Algérie) avec Mlle ROUX Marie (SP native d'Algérie) ;
1885 (04/06) M. RAUJOLS Jean (Cultivateur natif du Lot) avec Mlle GAUTIER Marie (SP native d'Algérie) ;
1885 (22/08) M. EMANNUEL Louis (Employé natif d'Algérie) avec Mlle BAFFERT Louise (SP native des Bouches du Rhône) ;
1886 (06/03) M. CREMEL Charles (Cultivateur natif des Vosges) avec Mlle EMMANUEL Eugénie (SP native d'Algérie) ;
1886 (31/03) M. GAUTIER Louis (Cultivateur natif d'Algérie) avec Mlle BUZUEL Marie (Ménagère native d'Algérie) ;
1886 (01/05) M. CIRAROL Juan (Journalier natif des Baléares) avec Mlle TECHOUÉYRES Marie (SP native d'Algérie) ;

NDLR : Si l'un des vôtres n'est malheureusement pas mentionné, je vous recommande de procéder comme suit :

- Après avoir accédé à google vous devez alors inscrire anom algérie, (vérifiez que vous êtes bien sur Algérie)
- dès lors que vous êtes sur le site anom vous devez sélectionner DJENDEL **CM** sur la bande défilante.
- Dès que le portail DJENDEL **CM** est ouvert, mentionnez le nom de la personne recherchée sous réserve que la naissance, le mariage ou le décès soit survenu avant 1905.



Lac de Sidi BOUBGHILA à 4 km à l'Est de LAVIGERIE

BARRAGE DE GHRIB

Le barrage de GHRIB est situé sur le Chélif au niveau de la commune d'OUED-CHORFA. Il est construit entre 1936 et 1939. D'une hauteur de 65 mètres, il est le sixième plus grand barrage en Algérie avec une capacité de 280 millions m³.

Construit par l'entreprise française CHAGNAUD, l'ouvrage est une digue en enrochement de 700.000 m³ bétonnée, constitué au moins à 30% d'air (interstitiel), longue de 400 mètres pour une hauteur de 65m ; désensasé de 1950 à 1954.

En 1950, il irriguait une superficie de 30.000 hectares et fournit 13700 Kw en électricité pour l'Algérois.



La commune de LAVIGERIE, antérieurement affectée au département d'Alger, arrondissement de Miliana, fait partie après 1958, de celui d'ORLEANSVILLE nouvellement créé :

DEPARTEMENT

Le département d'ORLEANSVILLE fut un département français d'Algérie entre 1957 et 1962. Il avait l'index 9H.

Considérée depuis le 4 mars 1848 comme partie intégrante du territoire français, l'Algérie fut organisée administrativement de la même manière que la métropole. C'est ainsi que pendant une centaine d'années, la ville d'ORLEANSVILLE fut une sous-préfecture du département d'Alger, et ce jusqu'au 28 juin 1956. À cette date le département fut divisé en quatre parties, afin de répondre à l'accroissement important de la population algérienne au cours des années écoulées.

L'ancien département d'ALGER fut dissous le 20 mai 1957 et ses quatre parties furent transformées en départements de plein droit. Le département d'ORLEANSVILLE fut donc créé à cette date, et couvrait une superficie de 12 257 km² sur laquelle résidaient 633 630 habitants et possédait cinq sous-préfectures, CHERCHELL, DUPERRE, MILIANA, TENES et TENIET-EL-HAAD.



L'Arrondissement de MILIANA

Créé par décret du 13 octobre 1858 (communes de MILIANA et VESOUL-BENIAN, districts d'ORLEANSVILLE, CHERCHELL et MARENGO). Modifié par le décret du 1^{er} avril 1865 (communes de MILIANA, DUPERRE et VESOUL-BENIAN, district d'ORLEANSVILLE). Les communes de CARNOT et des ATTAFS en sont distraites par arrêté du 2 février 1898.

L'arrondissement comprenait 17 localités : AFFREVILLE - AÏN SULTAN - BARREGA du GHRIB - BORELIE LA SAPIE* - BOU MEDFA - CHANGARNIER - DJELIDA - DOLLFUSVILLE - HAMMAM RIGHA - LAVARANDE - LAVIGERIE - LEVACHER - MARGUERITE - MILIANA - VESOUL BENIAN - VOLTAIRE - ZACCAR -


*BORELY-LA-SAPIE a été transféré en 1959 à l'arrondissement et département de MEDEA.





MONUMENT AUX MORTS

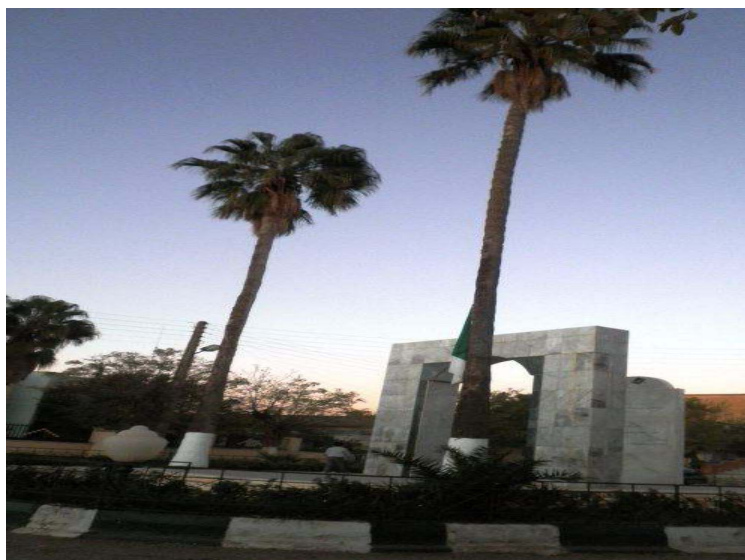
Les relevés n°54641 et 54608 mentionnent **135 noms de soldats "Mort pour la France"** au titre de la guerre 1914/1918 ; savoir :

En rouge, surlignés, les natifs de LAVIGERIE :

ABDELLI Maamar (Mort en 1917) –ABDI Rabah (1915) –**ACHAR Abdelkader (1918)** –AISSAOUI Ben Youcef (1916) –**ALIL Belabsi (1914)** –AMARI Souna (1918) –AMIRI Saïd (1915) –AMMOUCHE Ahmed (1914) –ANEFAF Benaïssa (1914) –AYACH Rabah (1918) –**BAGHDIR Larbi (1914)** –**BAHIDDI Ben Aïcha (1916)** –BAKHTOU Ben Aïcha (1916) –BARDAD Ben Youssef (1915) –**BAREILLE Jean François (1916)** –**BEBIS Abdelkader (1915)** –**BELHIANI Otmene (1914)** –**BELKACEM Ladjar (1914)** –BELLALIA Ahmed (1918) –**BELLOUL Amrane (1914)** –BELKHEIR Amar (1918) –BELKROCHE Abed (1918) –BELMEHDI Djilali (1917) –BELMOSTEFAOUI Kouider (1914) –BEN ALOUANE Kouider (1914) –BEN ALOUANE Tayeb (1916) –BEN AMARA Abdelkader (1918) –BEN BARCK Lakchal (1914) –BEN MILOUD Mohamed (1918) –**BEN OKBA Mohamed (1917)** –**BEN ZABAT Mohamed (1914)** –BENAÏCHOUBA Ahmed (1917) –BENDJABELLAH Mohamed (1918) –BENGHALIA Sadok (1914) –BENHARKAT Boukatem (1918) –**BENKHELFA Abdelkader (1918)** –BENZINED Mohamed (1915) –**BERKECHE Mohamed (1915)** –BERHOUMI Mohammed (1916) –BERKAT Benabed (1917) –BERKAT Mohamed (1916) –BEROUNE Rezhallah (1918) –BERRABHI Abdelkader (1916) –BESSEKRI Amer (1917) –**BIDRANI Djellali (1915)** –**BOIZID Ben Youcef (1914)** –BOUAMAMA Zaher (1917) –BOUAMOUD Ahmed (1915) –BOUAMRA Ben Boghdadi (1915) –BOUAZID Mohammed (1916) –BOUDJANA Adda (1916) –BOUGHEDDOU Ben Hammadouche (1914) –BOUGHETTOUCHE Mahdjoub (1916) –BOUHAZA Ali (1918) –BOUHEBBA Yahia (1916) –BOUKOUACHI Kouider (1914) –BOUMANA Houssine (1918) –BOUMAZA Bekroui (1915) –BOUNOUA Ahmed (1919) –BOURACHDI Mohammed (1916) –BOUREGA Djelloul (1918) –BOUREGA Mohamed (1914) –BOURKIZA Senouci (1917) –**BOURZAMA Khelifa (1914)** –BRADAIL Abdelkader (1919) –**CARRIERE Ernest (1914)** –CHEBROUN Ali (1918) –CHERIFI Ahmed (1914) –CHICHAOUI Amrane (1914) –**CHERNOUH Abdelkader (1914)** –**CHITA Ben Zair (1916)** –DAHGANI Abdelkader (1919) –DAHMANI Kouider (1918) –DAOUDI Mohamed (1916) –DATTI Ahmed (1917) –DJAOUANE Amrane (1918) –DJEBARI Ahmed (1916) –DJEBBAR Abdelkader (1918) –DJELLABI Bachir (1919) –DJELLAL Salem (1915) –DJELLOUK Saïd (1918) –DJILALI TOUMI Ali (1915) –DJILLOUT Mohammed (1915) –DJOUABA Mohammed (1915) –DJOUABI Boualem (1914) –DJOUABI Boualem (1914) –DJOUABI Kouider (1917) –**DUNANT Eudes (1915)** –EL AROUSSI Abdelkader (1915) –ESSAÏDI Aïssa (1918) –ESSELIMANI Otmene (1918) –ETTAHRI Kaddour (1918) –ETTOUHARI Ali (1916) –GASPARD Gaston (1915) –GHRIB Mohamed (1916) –GUECHI Ahmed (1915) –GHENAOUI Ahmed (1915) –GUICHI Ahmed (1915) –HAMIA KHODJA Mohamed (1914) –HAMIS Mohammed (1916) –HAMZA Ben Aïssa (1914) –HANACHI Makloul (1916) –HANECHÉ Sadok (1918) –HIOUANI Ahmed (1918) –ILEF Abdelkader (1918) –KADA Ali (1916) –KADDOUN Mohammed (1918) –KOUIDER Ali (1917) –LABDI Mohamed (1916) –LABIDI Miloud (1917) –LAKDARI Ben Youssef (1917) –LARBI Mohamed (1915) –MAZARI Abdessameud (1918) –MAZARI Djilali (1916) –MEGHERBI Amar (1918) –MEHABDI Missoug (1914) –MELKOUSSA Mohamed (1914) –MENICI Djilali (1918) –MERDJALI Larbi (1915) –MESSAOUDI Bagdali (1915) –NACEUR Ben Moussa (1916) –REBECHE Mohamed (1916) –**RECHACHE Mohammed (1916)** –**ROUAT Ben Regga (1914)** –**ROUAT Boumedron (1918)** –**SAGHIT Ahmed (1914)** –SEFFAH Ahmed (1918) –SMAÏLI Bouteldja (1914) –**SOUILLARD Paul (1914)** –TAÏEB Ben Errahmani (1918) –**TURC Louis (1915)** –YAMOUNI Kouider (1918) –ZERIFI Mohamed (1914) –ZERROUGHI Rabah (1914) –ZOUIMI Mohamed (1918) - 

Nous n'oublions pas nos valeureux soldats victimes de leurs devoirs à LAVIGERIE ou dans ce secteur :

-  **Sergent (SAS) COURTOIS Emile (23 ans), tué à l'ennemi le 17 février 1960 ;**
-  **Sergent-chef (?) LAPIERRE Joseph (36 ans), tué à l'ennemi le 30 avril 1961 ;**

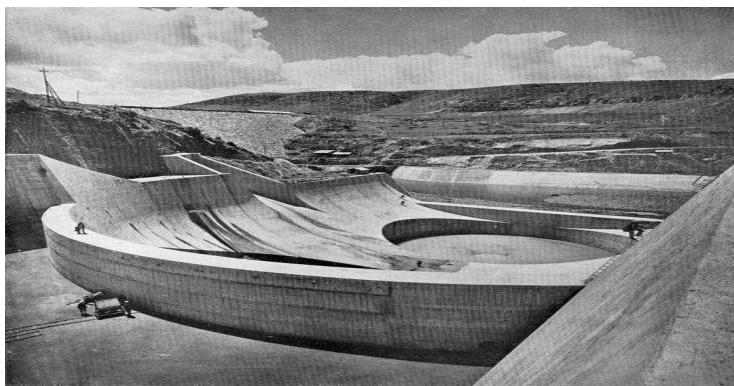


Monument aux morts de LAVIGERIE inauguré en 1937

Une EMBUSCADE au barrage...

Source : <http://ufacbagnolet.over-blog.com/article-19-janvier-1961-l-embuscade-du-barrage-du-ghrib-74385312.html>

En début d'année 1961, se déroule l'une des embuscades les plus terribles de la guerre d'Algérie. Dans la vallée du Haut Chélif, à proximité du barrage du Ghrib, un convoi humanitaire de l'Equipe médico-social itinérante et son escorte sont attaqués par des rebelles. L'embuscade fait sept morts parmi lesquels quatre jeunes femmes dont le nom figure aujourd'hui sur le Mémorial du Quai Branly à Paris.



Barrage du GHRIB

Pour parfaire la mission de pacification et de promotion de l'Algérie, une équipe composée de personnels féminin de l'Armée de Terre (PFAT) est mise sur pieds en 1957. Elle est chargée de prendre contact dans les "douar" avec la population féminine musulmane. Cette équipe pilote, en liaison avec les services de santé des Armées, a participé aux séances d'assistance médicale gratuite et d'hygiène (AMG). Face au succès rencontré, l'état-major décida de développer l'expérience dans les différentes zones de l'Algérie. De jeunes musulmanes (Harkettes) y ont été intégrées et servaient notamment d'interprètes.

Le 19 janvier 1961 a connu l'une des plus tragiques embuscades de la guerre d'Algérie. L'attaque se tient à 35 km d'AFFREVILLE (à proximité du barrage du Ghrif), dans la vallée du Haut Chélif. Quatre jeunes femmes de l'Equipe médico-social itinérante (EMSI) s'étaient rendues, dans le cadre de l'assistance médicale gratuite, prodiguer des soins auprès des populations regroupées en deux villages à la cote 749, protégés par une unité du 28^{ème} Régiment de Dragons.



La SAS de l'équipe médico-social itinérante auprès des populations autochtones.

Des anciennes des EMSI reviennent aujourd'hui sur cet épisode : « La SAS (Section Administrative Spécialisée) avait, comme à l'habitude, mis un véhicule "Dodge" à la disposition de quatre jeunes femmes avec, en plus du chauffeur, quatre hommes armés pour les protéger ». Par ailleurs, l'aumônier militaire Paul-Joseph SEÏTE, accompagné de son chauffeur et d'un dragon de protection, s'était rendu auprès du détachement en poste à la cote 749. Il se joint au convoi du retour à bord de sa 2 CV personnelle, profitant ainsi de l'escorte des EMSI. Le convoi s'échelonne alors sur 1,5 km.

« A l'approche du poste de Djellida, vers 17 h, un groupe d'une quinzaine de rebelles attendait le convoi sur le bord de la route. La première rafale blessa le chauffeur du "Dodge", tua la jeune femme qui se trouvait à côté de lui et deux Moghaznis. L'assaut du convoi s'ensuivit et tout alla très vite malgré la riposte de deux supplétifs ».

Les rebelles, qui ne s'attendent pas à l'arrivée des derniers véhicules du convoi, prennent la fuite laissant derrière eux sept morts. Le père Paul-Joseph SEÏTE, d'origine bretonne, en Algérie depuis trois ans, est retrouvé le corps lardé de coups de couteaux dont l'un planté dans la gorge.

Au sein de l'Equipe médico-social itinérante : Christiane GUENON, arrivée de Gironde depuis quelques mois, est tuée. Les trois autres jeunes femmes originaires de la région, Kheira-Djémila MADANI, M'BARKA Kedassa du

Ghrib, et Saadia CHEMLA d'AÏN-SULTAN, ont été achevées à coup de mitraillettes. Deux Moghaznis de la Section administrative spécialisée, Tahar CHAOUCHE et Ahmed TAFFRET, périssent également dans l'affrontement. Il y eut cinq rescapés: le chauffeur du "Dodge" des EMSI, celui de la 2 CV du père SEÏTE, son Dragon accompagnateur blessé et deux Moghaznis. « *Ce carnage, témoignage des risques alors encourus, nous rappelle le courage et l'abnégation des EMSI, mais aussi le cauchemar vécu par les rescapés tout au long de leur vie* », insiste Aline, ancienne des EMSI.



Photo issue du site TENES

Aujourd'hui, les noms des quatre jeunes femmes sont inscrits au Mémorial du Quai Branly, ainsi que celui de Germaine KINZLER (51ans), PFAT (Personnel féminin de l'Armée de Terre) ayant servi en Indochine puis volontaire pour intégrer les EMSI en Algérie en 1961. Elle a été enlevée dans le secteur de BOURZHOUL, le 23 février 1962 avec les soldats : DENOS Yves (23ans) et RONZI Serge (22ans). **Ils ont été exécutés par le FLN !**

EPILOGUE DJENDEL

De nos jours (Recensement de 2008) = 30 170 habitants.



SYNTHESE réalisée grâce aux Auteurs précités et aux Sites ci-dessous :

<http://encyclopedie-afn.org/Lavigerie - Ville>

<http://orleansville.free.fr/accueil.html>

https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092

https://www.persee.fr/doc/caoum_0373-5834_1957_num_10_38_2034

<http://diaressaada.alger.free.fr/k-Eglises/Medea-Orleansville.html>

<https://fr.geneawiki.com/index.php/Alg%C3%A9rie - Lavigerie>

<http://popodoran.canalblog.com/archives/2013/11/24/28500505.html>

http://tenes.info/nostalgie/BARRAGEGRIHB/19_janvier_1961

<https://archive.org/details/commune-mixte-de-djendel-sit-en-1863/page/312/mode/2up>

<https://djendel-lavigerie.blog4ever.com/photos>

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO [jeanclaude.rosso3@gmail.com]